



HAIE ANTIÉROSIVE EN MARTINIQUE

Une haie antiérosive est une bande de végétation plantée de manière linéaire, généralement composée de plusieurs strates arborées (arbres, arbustes et arbrisseaux) et d'un ourlet herbacé. Ce type de haie vise à limiter l'érosion des sols en ralentissant l'écoulement des eaux de surface, en piégeant les sédiments et en stabilisant les sols. En Martinique, les haies antiérosives jouent un rôle crucial dans la protection des sols agricoles et naturels contre les effets de l'érosion causée par les fortes pluies et les vents.



POURQUOI PLANTER UNE HAIE ANTIÉROSIVE ?

Les haies antiérosives constituent une solution naturelle et efficace pour lutter contre l'érosion des sols. Elles combinent des mécanismes physiques, biologiques et hydrologiques pour stabiliser le sol, réduire le ruissellement et améliorer l'infiltration de l'eau, tout en offrant de nombreux avantages écologiques et économiques.

Réduction du ruissellement de surface

- Barrière physique
- Réduction et filtration des écoulements superficiels
- Augmentation de la porosité du sol

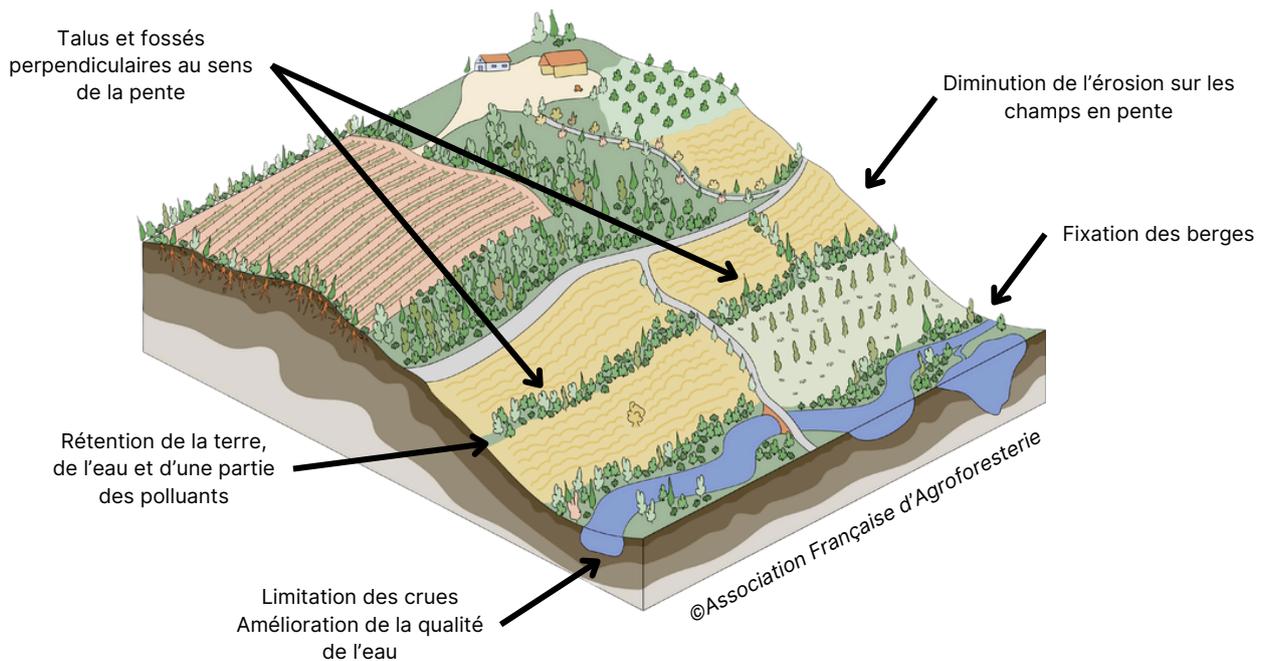
Piégeage des sédiments

- Accumulation des sédiments
- Prévention de la dégradation des terres en aval

Stabilisation du sol

- Ancrage physique grâce au réseau racinaire dense
- Augmentation de la teneur en matière organique
- Favorise l'activité biologique

Services antiérosifs de la haie



Services et fonctions complémentaires

- **Amélioration des sols** : restitution de matière organique et minéraux via les arbres.
- **Réduction de la vitesse du vent et des dégâts** : protection contre les dommages dûs au vent (effet brise-vent).
- **Favorise les cycles de l'eau** : en permettant l'évapotranspiration et la condensation sur les feuilles, le climat local se régule et l'eau est utilisée de manière bénéfique pour la croissance des plantes.
- **Réduction des écarts de température** : stabilisation thermique favorisant la précocité et la physiologie des cultures.
- **Biodiversité / Corridor écologique** : création d'habitats pour la faune (trame verte).
- **Barrière aux pollutions aériennes** : limitation des dérives de polluants (effet antidérive).
- **Productions valorisables** : bois d'œuvre, bois énergie, copeaux, BRF, fruits, etc.
- **Structuration du paysage et du parcellaire** : amélioration esthétique et fonctionnelle des paysages agricoles.



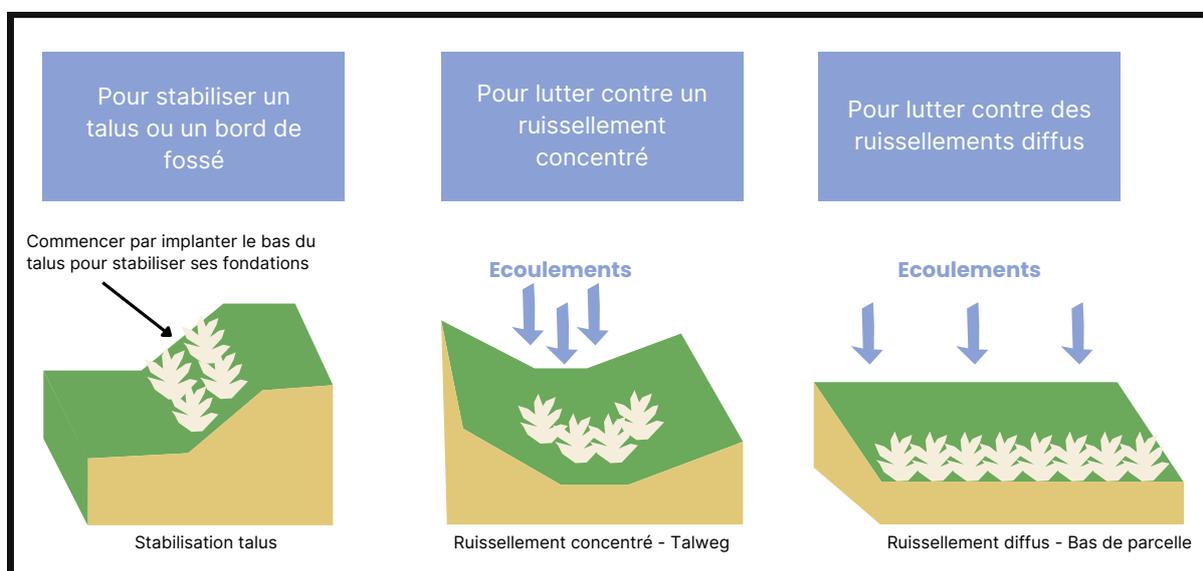
CLÉS DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION D'UNE HAIE ANTIÉROSIVE

Composition et diversité des espèces :

- **Choix des espèces** : utiliser des espèces indigènes ou bien adaptées au climat local avec des systèmes racinaires efficaces pour stabiliser le sol.
- **Stratification** : intégrer des plantes de différentes strates (herbacées, buissonnantes, arbustives et arborescentes) pour une structure racinaire complexe.
- **Diversité** : une composition diversifiée assure une meilleure résilience aux maladies, aux ravageurs et aux conditions climatiques.

Position topographique :

- **Emplacement stratégique** : placer les haies dans des zones clés où l'érosion est la plus prononcée (talus, ravine, bas de parcelle etc. Cf. Schéma)
- **Orientation** : positionner les haies perpendiculairement à la pente en suivant les courbes de niveau pour ralentir le ruissellement de manière naturelle.



D'après le schéma de la Chambre d'agriculture de la Marne, 2022

Densité de plantation :

- **Densité élevée** : ajuster la densité des plantations en fonction de la pente et de la texture du sol pour limiter efficacement le ruissellement et l'érosion, tout en permettant un écoulement contrôlé de l'eau.
- **Schéma de plantation en quinconce** : planter sur 2 ou 3 rangées pour une couverture maximale et une meilleure efficacité.

Entretien :

Un entretien régulier est nécessaire pour maintenir l'efficacité de la haie (taille, remplacement des plants morts, etc.).

Conditions pédoclimatiques :

Le type de sol et les conditions climatiques locales affectent la croissance et la survie des plantes.

PRINCIPAUX CRITÈRES DE CHOIX DES ESSENCES

- **Adaptation aux conditions climatiques locales** : capacité à s'adapter à la chaleur, à l'humidité et aux précipitations.
- **Profondeur et étendue des racines** : pour une meilleure stabilisation du sol.
- **Taille à maturité** : variété de tailles pour une haie multistrate.
- **Longévité et vitesse de croissance** : pour un effet rapide et durable.
- **Diversité des espèces** : pour des produits et services variés (fruitières, légumineuses, ornementales, production de biomasse, résilience, etc.).
- **Exclusion des espèces envahissantes** : éviter les espèces envahissantes, potentiellement toxiques ou susceptibles de véhiculer des insectes ou maladies.
- **Tolérance aux embruns** : critère important pour les zones littorales très exposées aux airs salins.



Liste non-exhaustive d'espèces présélectionnées pour haie antiérosive et protection de berges (ripisylves) en Martinique (à adapter selon le contexte et les usages)

<http://bit.ly/4gbydXL>

INTÉGRER UNE FILIÈRE DURABLE D'ENTRETIEN DES HAIES

Au-delà des intérêts spécifiques qu'apporte une haie antiérosive et des services écosystémiques rendus par les haies bocagères de manière globale, la plantation d'une haie s'inscrit dans une démarche durable sur le territoire martiniquais : le projet Bois Bocage Martinique.



Contactez-nous : Association Française d'Agrofosterie
Tél : 06 96 69 99 29 / martinique@agroforesterie.fr



Cette fiche a été réalisée dans le cadre du projet Agrofosterie Péyi, mené en partenariat avec l'EPLFPA du Robert et l'A3P2FM, et financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.